



PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 juin 2023

<u>Date de la convocation :</u> 30 mai 2023	L'an deux mille vingt-trois le vendredi neuf juin à dix-neuf heures,
<u>Date d'affichage :</u> 30 mai 2023	le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Karine KAUFFMANN, Maire
	<u>Etaient présents :</u> M. JUERY, M. LAURENT, M. IGUNA, Mme PINÇON, Mme CUIEL, M. FOURNIER, Mme LELARGE, Mme FICUCIELLO, M. CHANTOT, Mme MOYET conseillers municipaux.
<u>En exercice :</u> 15	<u>Pouvoirs :</u> Mme SCHRECK donne pouvoir à Mme MOYET
<u>Présents :</u> 11	M. LÉON donne pouvoir à M. LAURENT
<u>Votants :</u> 15	M. MARTINET donne pouvoir à M. JUERY Mme BITOUN donne pouvoir à M. FOURNIER
	<u>Secrétaire de Séance :</u> M. IGUNA

I - ELECTIONS DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Heure d'ouverture du scrutin : 19h05

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu l'arrêté préfectoral n°78-2023-05 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à désigner le 9/06/2023 par commune en vue de l'élection des sénateurs le 24/09/2023,

Composition du bureau électoral :

Le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M. Patrick FOURNIER
Mme Geneviève PINÇON
Et de
Mme Carla FICUCIELLO
Mme Laurence LELARGE

Mme KAUFFMANN assure la présidence de ce bureau.
M. IGUNA en est le secrétaire.

Election des 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants :

Les listes déposées à l'ouverture du scrutin sont :

1/ Nom de la liste A : « Médan pour le Sénat ».

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Poissy Nord •
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 75 23 61
Email : communedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16



Composition :

- Mme Karine KAUFFMANN,
- M. Bernard JUERY,
- Mme Cécile CURIEL,
- M. Eric CHANTOT,
- Mme Carla FICUCIELLO,
- M. Patrick FOURNIER.

2/ Nom de la liste B : « Au cœur des priorités des territoires ».

Composition :

- Mme Laurence LELARGE,
- M. Jean-Luc SANTIN,
- Mme Léa CONDETTE,
- M. Laurent BRUNAUD,
- Mme Margaret THOMAS,
- M. Georges ROCOFFORT-DE-VINIÈRES

(Vote au scrutin secret)

Mme KAUFFMANN déclare le scrutin clos à 19 h 16 min.

Dépouillement :

- nombre de bulletins : 15
- nombre de bulletins blancs : 0
- nombre de bulletins nuls : 0
- suffrages exprimés : 15

La liste « Médan pour le Sénat » obtient 12 voix

La liste « Au cœur des priorités des territoires » obtient 3 voix.

Mairie de Médan



• Election des 3 délégués et des 3 suppléants

Quotient électoral (Q.E.) : $15/3 = 5$

Attribution des mandats au quotient : $12/5 = 2,4$ soit 2 mandats

- liste A : $12/5 = 2,4$ soit 2 mandats

- liste B : $3/5 = 0,6$ soit 0 mandat

S'il reste des mandats à attribuer : attribution à la plus forte moyenne :

- liste A : $12 / (2+1) = 4$

- liste B : $3 / (0+1) = 3$

- liste A : 3 mandats

- liste B : 0 mandat

Mme Karine KAUFFMANN, M. Bernard JUERY et Mme Cécile CURIEL sont proclamés élus en qualité de délégués en vue des élections sénatoriales.

M. Eric CHANTOT, Mme Carla FICUCIELLO et M. Patrick FOURNIER sont proclamés élus en qualité de suppléants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h23.



H. IGUNA Sylvestre
Secrétaire,